

métier était, irions avant en notre propre personne (plutôt) que nous vous laissions en tel danger (27). »

Jusqu'à la fin de ses jours, Humbert de Grölée ne cessa de batailler en Mâconnais, en Auvergne, pour son pays et pour son roi. C'est le 24 décembre 1434 que le héros de Serverette, de la Bussière et d'Anthon rendit à Dieu, en sa ville natale, son âme chevaleresque et chrétienne. Ce jour-là, dès qu'ils apprirent que « cette nuit, environ trois heures après la minuit », leur grand concitoyen était « allé de vie à trépas », MM. les Conseillers de Lyon s'empres-

(27) Archives de Lyon. AA. 22, fol. 61. Lettre de Charles VII, en date du 16 août 1433. « De par le Roy, Chers et bien amés, Nous avons reçu vos lettres... faisant mention d'aucuns doubtes que vous faites que l'armée du duc de Bourgogne et ses adhérens vont venir devant votre ville pour y mettre siège. Et aussi vous escripvez que vous avez entendu dire que l'empereur a cédé et transporté au duc de Savoie le droit qu'il se dit avoir en la ville de Lyon... Pourquoy et pour autres causes touchées en vosdites lettres, faites doute d'estre empeschés et avoir à souffrir si par nous n'y est de bonne heure remedié et contresté... Et nous semble qu'il n'y a pas aparence ni cause pourquoy soyez sous lesdits doubtes. Car nous avons et chacun jour envoyons vers le pays de Bourgogne gens souffisants pour donner assez affaire audit duc de Bourgogne, tellement que besoin luy sera de soi et tous les siens occuper à la garde de sondit pays sans avoir espoir de soi autre part employer ni faire telle emprise sur vous. Et quand le cas avendrait, qui n'est vraysemblable, vous pouvez estre surs que, délaïssez tous autres affaires, nous y pourverions et, si mestier estait, yrions en avant en notre propre personne que vous laissions en tel danger. Et, supposé que ces choses ne nous eussiez escriptes, si estait notre intention de nous trouver en ladite ville de Lyon tantôt après ceste Toussaint pour y tenir la journée des trois estats du pays de Languedoc et adonques nous pourrez informer des nécessités que dites avoir pour la réparation des fortifications d'icelle ville, etc... Donné à Blois, le 16^{me} jour de septembre (1433). Charles. »